

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA DIVISION FRANCOPHONE
NEW YORK (ÉTATS-UNIS)
30 AVRIL 2014**

La Division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) s'est réunie le mercredi 30 avril 2014 dans les bureaux des Nations Unies à New York (États-Unis). En l'absence de Pierre Jaillard, président de la Division francophone, la rencontre a été animée par Marie-Ève Bisson, secrétaire par intérim, assistée d'Élisabeth Calvarin, représentante de la France.

Ordre du jour proposé

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Tour de table
3. Présidence et secrétariat de la division
 - 3.1. Retour sur le règlement intérieur
 - 3.2. Élections
4. Bilan des travaux selon le programme de travail 2007-2012
 - 4.1. La collecte d'informations
 - 4.2. La diffusion d'informations
 - 4.3. Le soutien à la formation et à la recherche
 - 4.4. Le fonctionnement de la Division francophone
 - 4.5. Reconnaissance du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO
 - 4.6. Version française de la base de données des résolutions des CNUNNG
5. Élaboration du programme de travail 2014-2017
6. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et adopté.

2. Tour de table

La réunion débute par une présentation des nombreux participants. Étaient présents :

Algérie	Brahim Atoui
Burkina Faso	Oumar Issa Sanon
Cameroun	Michel Simeu Kamdem
Canada	Helen Kerfoot
	Heather Ross
Canada (Nouveau-Brunswick)	Gilles Bourque
Canada (Québec)	Marie-Ève Bisson
	André Gagnon
France	Élisabeth Calvarin
Italie	Andrea Cantile
	Cosimo Palagiano
	Ettore Poggi
Madagascar	Nivo Ratovoarison
Maroc	Said Hmid
	Kamal Outghouliast
Roumanie	Monica Dumitrascu
Tunisie	Naima Friha

3. Présidence et secrétariat de la division

Marie-Ève Bisson rappelle que les élections prévues en marge de la 10^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à New York du 31 juillet au 9 août 2012, avaient été reportées à la prochaine rencontre en raison du faible nombre de membres de la division présents.

Certains des membres présents se questionnent sur l'absence du président sortant à la rencontre d'aujourd'hui ainsi que sur son silence des derniers mois.

Élisabeth Calvarin, membre et ancien rapporteur de la Commission nationale de toponymie (CNT), informe les participants de la situation en France. La CNT, dont Pierre Jaillard est le président, a été dissoute en janvier 2011, puis recréée en 2012. Le site du Conseil national de l'information géographique (CNIG)¹, tutelle de la CNT, nous apprend qu'un compte rendu d'une réunion tenue en septembre 2012 est toujours en attente, et que selon l'agenda du CNIG, aucune réunion CNT n'est prévue depuis. Grâce à la filiale

¹ <http://cnig.gouv.fr/>

commerciale de l'Institut géographique national (IGN-FI), des projets d'envergure en cartographie sont en cours, en Afrique notamment, ce qui a permis de mettre en place, dans une certaine mesure, des ateliers de formation et de recherche en toponymie.

3.1. Retour sur le règlement intérieur

Les membres sont d'avis que la Division francophone devrait se doter d'un poste de vice-président; ce dernier pourrait prendre la relève ou assurer un intérim lorsque le président n'est pas disponible. Modifier le règlement intérieur à cet effet permettrait d'assurer la continuité des travaux ainsi que le suivi des demandes d'éventuelles subventions.

Par ailleurs, la question du compte bancaire de la division est soulevée. Comme aucun rapport n'a été fait par le président sortant, il est difficile de savoir quel montant y dort. Élisabeth Calvarin mentionne qu'environ 20 000 € avaient été reçus de l'AIF-OIF pour le cours en ligne *Introduction à la toponymie*. Depuis 2006, il est impossible de connaître le mouvement de ces fonds et de savoir si ceux-ci ont été utilisés, en tout ou en partie. Seul le président a accès à ce compte en ce moment.

Les membres souhaitent que le règlement intérieur soit également modifié de façon à ce que tous les membres du bureau soient tenus informés des transactions effectuées dans le compte bancaire de la division, et qu'un bilan financier soit déposé périodiquement.

3.2. Élections

Les membres présents s'entendent pour ne pas reporter à nouveau les élections, et ce, malgré l'absence du président. Le mandat de la secrétaire et du président sont échus depuis 2012, et il importe de renouveler le bureau afin d'assurer le bon fonctionnement de la division.

Certains membres souhaitent qu'un bilan soit dressé avant les élections. Il importe de connaître les résultats du bureau en place avant de pouvoir se prononcer. Un bilan des activités ainsi qu'un bilan financier sont demandés. Comme il a déjà été mentionné, il nous est impossible de faire un bilan financier.

Le point 3 est suspendu afin de faire le bilan des activités.

4. Bilan des travaux selon le programme de travail 2007-2012

Marie-Ève Bisson fait le bilan des réalisations de la Division francophone depuis 2007, avec l'aide d'Élisabeth Calvarin pour certains points.

Le programme de travail 2007-2012 de la Division francophone s'articulait autour de quatre grands axes, auxquels se sont ajoutées deux nouvelles missions en cours de route.

4.1. La collecte d'informations

- **Le tour du monde en français**

Le tour du monde en français, la base de données des noms en français des grandes entités, a été mise en ligne en juin 2010 et comportait alors 1192 entrées désignant des lieux habités et des entités naturelles et administratives. Elle a été enrichie par la suite avec l'ajout de nouvelles entrées, dont tous les noms se rapportant au Soudan du Sud à la suite de la création de ce nouvel État.

- **La recherche de sources d'informations toponymiques fiables**

La mise à jour de la section Liens d'intérêt a été faite en 2009; celle-ci a alors été complètement revue et réorganisée. Il s'agit déjà d'une liste intéressante, qui pourrait cependant être mise à jour et encore améliorée.

- **L'établissement d'un état des lieux sur les processus de gestion toponymique**

La mise à jour de la section du site Web consacrée à l'état de la situation concernant les processus de gestion toponymique dans les pays francophones était prévue, mais n'a pas été réalisée. Le taux de réponse lors des relances par courriel est très faible, et il est très difficile de garder la trace de chacun des changements administratifs ayant eu lieu dans tous les pays francophones. Il faudra trouver une façon plus efficace de colliger toute l'information voulue si nous souhaitons toujours le faire.

4.2. La diffusion d'informations

- **Le site de la division francophone**

Le site Web de la division, entretenu par le Canada (Québec), a été entièrement remis à neuf en 2009. Outre *Le tour du monde en français*, on peut y consulter le cours de toponymie en ligne *Introduction à la toponymie* ainsi que tous les numéros du *Bulletin d'information toponymique* déjà parus. On y trouve également des informations sur la division francophone (liste des membres, programme de travail, comptes rendus des réunions), sur le GENUNG ainsi que sur les Conférences, et de nombreux liens vers d'autres sites traitant de sciences géographiques et onomastiques. Il est mis à jour périodiquement.

- **Le cours en ligne Introduction à la toponymie**

Ce projet, financé par l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) et par la Commission permanente de coopération franco-québécoise, est en suspens depuis plusieurs années. Bien que les deux auteurs du projet aient communiqué directement au moyen d'une plateforme privée, plusieurs sections du cours ne sont toujours pas disponibles, et certains problèmes auraient été éprouvés avec la société chargée de la mise en ligne. Le président de la division devait prendre des mesures afin de régulariser la situation, mais on ne sait pas si cela a été fait ni s'il reste des fonds pour la poursuite du projet. L'achèvement de ce cours devrait être la priorité de la division dans le prochain plan de travail.

- *Le Bulletin d'information toponymique*

Le *Bulletin d'information toponymique* est un bon outil de communication entre les membres. Il a été décidé de le faire paraître chaque année, au cours de l'automne. Ainsi, les bulletins n^{os} 5 à 7 ont été publiés en novembre 2011, décembre 2012 et novembre 2013. Cette relance semble un succès puisque, d'un numéro à l'autre, les contributions reçues pour publication se font plus nombreuses et plus consistantes.

- *Le partage des rapports d'activité nationaux*

Le programme de travail 2007-2012 prévoyait le partage des rapports d'activité nationaux des différentes autorités toponymiques francophones sur le site de la division. Un seul rapport a été publié, soit celui du Québec pour 2008-2009. Même si, en théorie, ce partage pourrait servir à faire connaître ce qui est fait dans chaque pays, il est concrètement très difficile d'obtenir ces rapports des différentes organisations et, qui plus est, de les remplacer périodiquement par des plus récents. Cette section du site Web a été très peu consultée; il faudra s'interroger sur la pertinence de conserver cet objectif de diffusion.

4.3. Le soutien à la recherche

- *Les stages de formation*

Il y a eu des stages de formation au Burkina Faso en 2008, au Cameroun en 2010, et à Madagascar en 2013, pour lesquels la Division francophone a été sollicitée. En l'absence du président, il est cependant difficile de préciser quel a été l'apport réel de la division à ces activités. Les stages prévus en Guinée et au Koweït ont été annulés.

- *La chaire de toponymie en Alberta*

Un projet de création d'une chaire de recherche en toponymie à l'Université d'Alberta est soutenu par la Division francophone depuis plusieurs années. Le financement espéré n'a pas eu lieu, et ce projet est donc toujours en veilleuse.

4.4. Le fonctionnement de la division

- *La liste des membres*

La liste des membres est maintenue à jour de façon ponctuelle, mais le temps serait venu d'en faire une révision en profondeur. De nombreuses personnes qui ne sont plus actives en toponymie y sont toujours listées.

- *Le financement des participations*

Au meilleur des connaissances des participants présents, aucune participation au GENUNG n'a été financée par la Division francophone depuis 2007.

4.5. Reconnaissance du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO

Dans le contexte de la reconnaissance du patrimoine toponymique mise de l'avant par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003), la France avait été chargée par le GENUNG de faciliter les échanges entre l'UNESCO et les différents États. Des contacts ont été établis avec les ambassadeurs du Burkina Faso et du Kenya, ainsi qu'avec le président kényan du Haut Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Un processus de visites diplomatiques a été mis en place selon la liste des États membres susceptibles d'élaborer une liste de noms s'inscrivant dans le patrimoine toponymique mondial à protéger, mais le processus a brusquement été arrêté en cours de route, malgré la bonne réception du projet par le président du Haut Comité. Il serait opportun de redémarrer ce processus important.

4.6. Version française de la base de données des résolutions des CNUNNG

À la 25^e session du GENUNG à Nairobi, en 2009, la Corée du Sud a présenté le développement d'une base de données des résolutions des Conférences qui permet la recherche dans le texte de l'ensemble des résolutions en anglais. L'expertise de la Division francophone a été sollicitée par le GENUNG pour collaborer à la préparation de la version française de cette base de données. La collaboration entre certains membres de la division et les experts coréens responsables du projet a permis la mise en ligne de la version française à l'été 2012.

3. Présidence et secrétariat de la division (suite)

Les membres conviennent que le bilan présenté permet d'apprécier le travail fait dans les dernières années. Il donne cependant aussi l'impression qu'on pourrait espérer mieux de la Division francophone, avec le potentiel qu'on lui connaît.

Tous sont d'accord pour passer au vote. Les membres se prononcent d'abord sur l'ajout d'un poste de vice-président, sur quoi ils s'entendent à l'unanimité. Le règlement intérieur sera donc modifié à cet effet.

Les membres passent ensuite au vote pour le renouvellement du bureau. Il est à noter qu'il s'agira d'un bureau de transition, puisque de nouvelles élections auront lieu lors de la 11^e Conférence, en 2017.

Les membres se prononcent sur le poste de président. Helen Kerfoot rappelle aux participants que c'est un État qui assume la présidence d'une division, et non un individu.

De par sa position de chef de file de la Francophonie, il est souhaitable que la France demeure à la présidence de la division. Avec l'appui de partenaires efficaces, IGN-FI a des projets cartographiques en route, notamment en Afrique. Grâce à la réalisation de certains projets, IGN-FI a permis que le volet « toponymie » se développe dans plusieurs

pays. Par ailleurs, le compte bancaire de la division étant en France, il sera plus facile d'en assurer le suivi.

Certains membres souhaitent la mise en place d'une dynamique qui permettrait une certaine alternance entre les pays pour la présidence de la division. Le président en titre doit cependant avoir la capacité de mobiliser les ressources et être en mesure d'apporter une plus-value à l'organisation, ce que les pays africains ne sont pas en mesure d'offrir, pour la plupart. À cet effet, il est proposé que la vice-présidence soit assurée par un pays autre que la France.

Il est donc proposé que la France assume la présidence de la division, et que la personne représentant la France à ce titre soit désignée par IGN-FI. La représentante de la France, pressentie, œuvre en toponymie comme consultante-experte auprès d'IGN-FI et ne souhaite se prononcer qu'après l'avis de cet organisme. Elle accepte d'être la porte-parole de la division auprès d'IGN-FI. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La direction d'IGN-FI sera informée de la décision de la division; il serait souhaitable qu'elle nomme un président en titre dans les prochaines semaines.

Les membres se prononcent ensuite sur le poste de vice-président. On propose Marie-Ève Bisson à ce poste. Malheureusement, il ne sera pas possible pour le Canada d'assumer une fonction pour les années à venir. De plus, comme il a été mentionné plus tôt, il serait préférable d'attribuer la vice-présidence à un pays ayant moins de moyens afin de permettre son implication dans le fonctionnement de la division.

Michel Simeu Kamdem, du Cameroun, est proposé comme vice-président. Il est élu à l'unanimité.

Les membres se prononcent enfin sur le poste de secrétaire. On propose de nommer Marie-Ève Bisson au poste de secrétaire de la division. L'impossibilité pour le Canada d'assumer une fonction pour les années à venir est réitérée.

Oumar Issa Sanon, du Burkina Faso, est proposé comme secrétaire. Il est élu à l'unanimité.

Marie-Ève Bisson s'engage avec plaisir à former le nouveau secrétaire sur les tâches relatives à sa fonction. De plus, afin de répartir celles-ci plus équitablement au sein du bureau, il est convenu de transférer la responsabilité de la préparation du *Bulletin d'information toponymique* au vice-président, avec l'assistance de la secrétaire sortante.

4. Bilan des travaux selon le programme de travail 2007-2012

[Point traité précédemment.]

5. Élaboration du programme de travail 2014-2017

Il est convenu que les nouveaux membres du bureau préparent une proposition préliminaire de plan de travail et qu'ils la transmettent par courriel aux membres de la division pour commentaires et enrichissement.

6. Divers

La secrétaire par intérim sortante et la représentante de la France remercient les membres présents de leur participation à cette réunion.

Tous les participants sont invités à se retrouver dans un restaurant à proximité pour un dîner informel.

Secrétariat de séance :

Marie-Ève Bisson
Secrétaire par intérim de la Division francophone
Québec (Canada)

André Gagnon
Directeur et secrétaire de la Commission de toponymie
Québec (Canada)

Sur avis de l'IGN (mél de M. Jean-Philippe Grelot – 7 juillet 2014) et après accord, sans prise en charge, des affaires francophones du ministère des Affaires étrangères (réunion au Quai d'Orsay – 27 août 2014), j'accepte la présidence.

Élisabeth Calvarin
Représentante de la France (présidence)
France